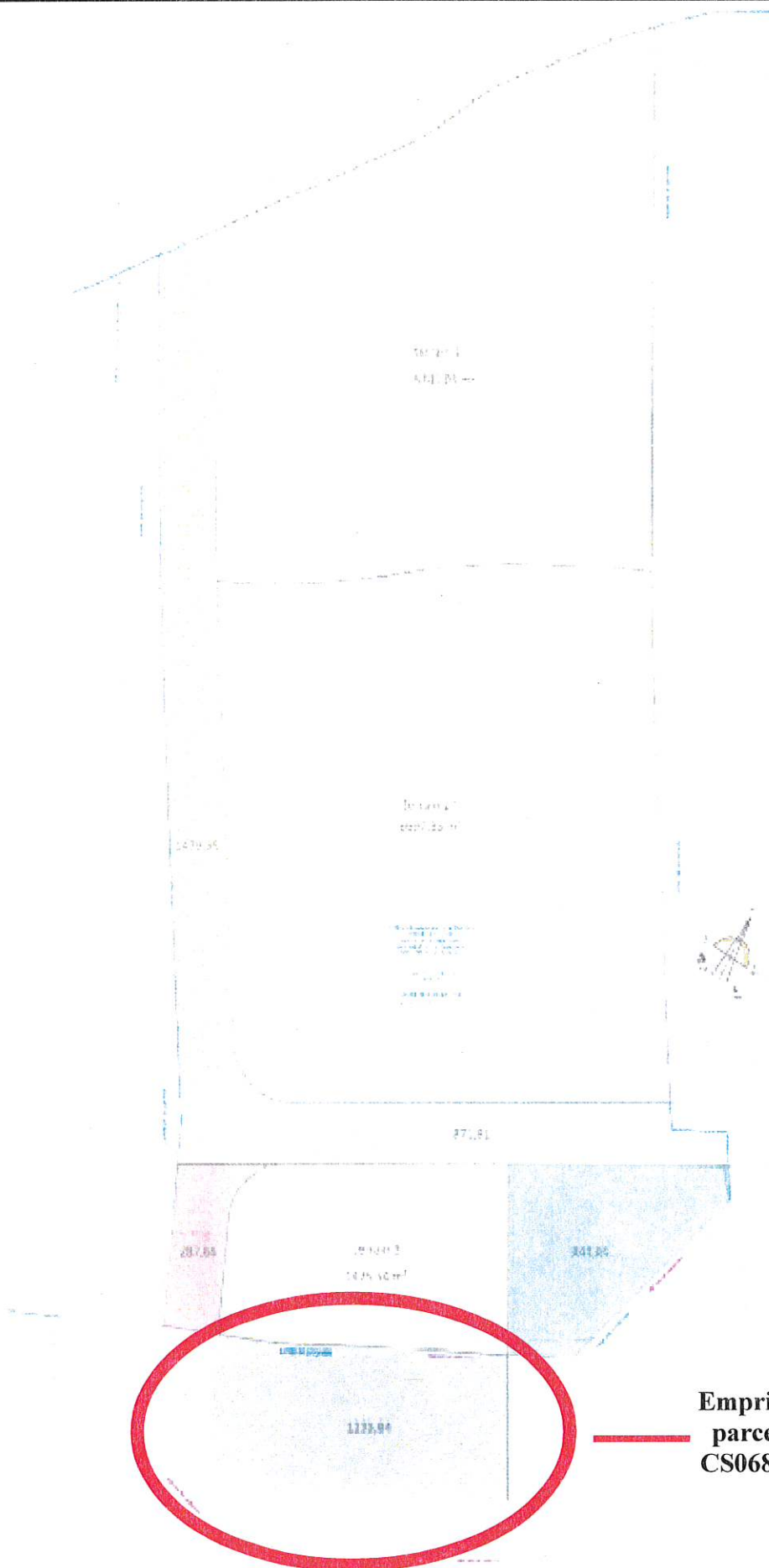
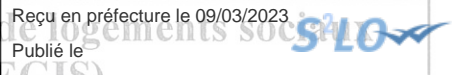


Emprise communale foncière nécessaire au projet « Prairie de Bérive » (Isautier/SODI)



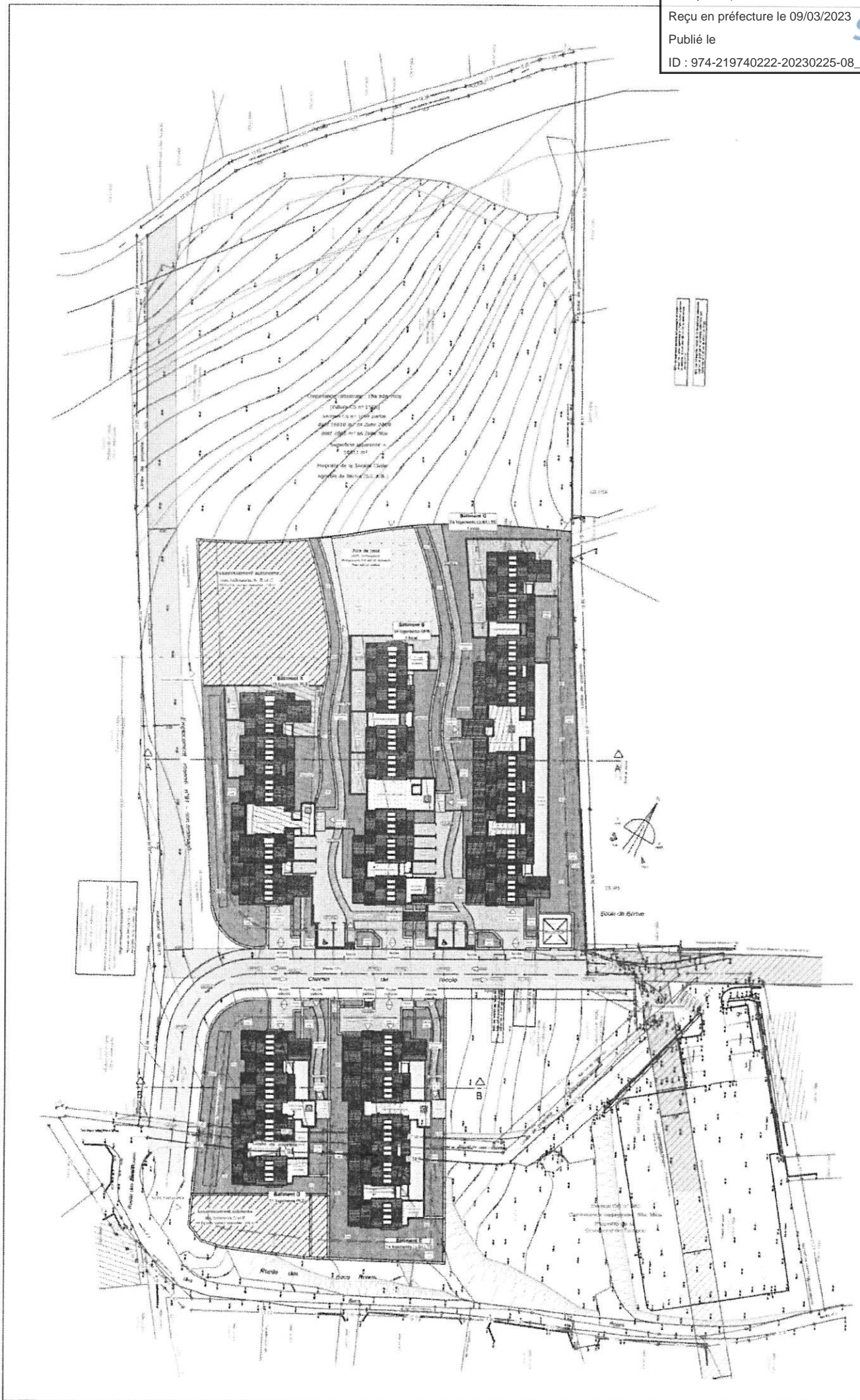
**Emprise à céder sur la
parcelle communale
CS0682 = env. 1234m²**

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 974-219740222-20230225-08_20230225-DE



PC

Echelle : 1/700 e

Date : Septembre 2022

Phase : Permis de Construire

Plan : Plan masse général avec relevé topographique

Modifications :

Résidence « La Prairie de Bérive »
 88 logements et 3 commerces
 Commune du Tampon - Bérive





Acquisition parcelle CS1526p (OAP 1 Bérive)

Foncier

sections

Parcelles Cadastrales

Réglementaire Urban

Emplacements Résér

ER plu

ER Logements

plu

2AUb

A

N

Nco

Ub

Uc

Réglementaire Risque

Plan de Prévention des Risques:

B2u

R1

R2

0

Aléa mc

Aléa

Aléa

Aléa

Aléa



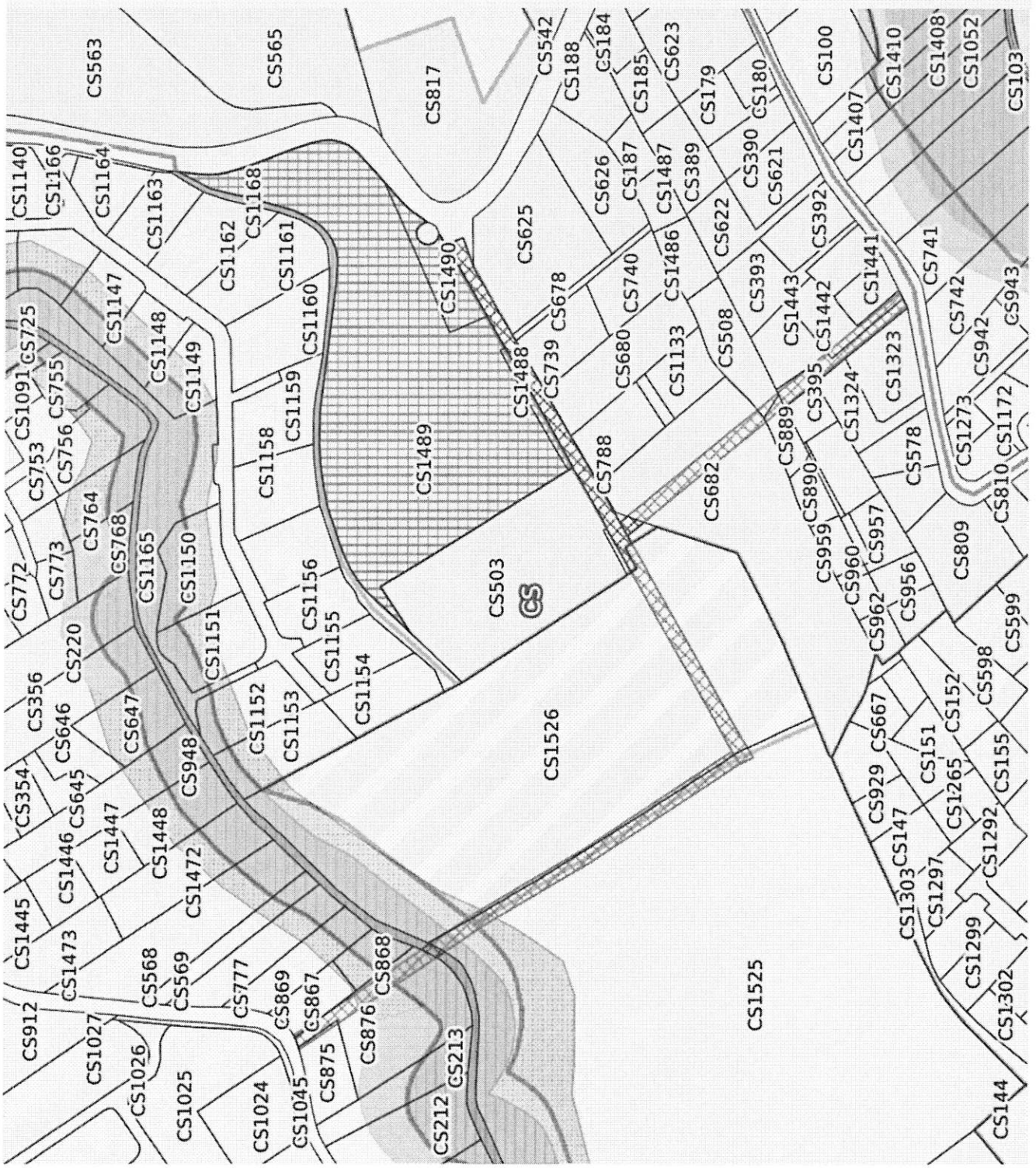
0,05

0,1

0,1 k



10/11/2022



OBJECTIFS

Densité : une production de 20 logements ou équivalents-logements par hectare.

Protéger l'espace agricole

- Préserver le caractère rural tourné vers l'agriculture,
- Valoriser le patrimoine agricole/touristique/économique.

Développer l'attrait touristique

- Renforcer l'attractivité du village,
- Préserver et aménager les espaces naturels (valoriser le Piton Nathalie).

Structurer le village

- Valoriser ce quartier de taille moyenne situé en limite de la commune par la réalisation d'équipement de proximité, permettant de densifier un cœur d'îlot de manière cohérente.

PARTI D'AMÉNAGEMENT

Développement urbain

- Foncier destiné en priorité à l'habitat en densification autour des équipements existants,
- Formes urbaines : développer l'habitat individuel ou groupé, habitat intermédiaire, avec locaux commerciaux en rez-de-chaussée en proximité des axes principaux

Restructurer le bourg par une réorganisation de la trame viaire

Amélioration qualitative des voies, des abords et espaces publics, favoriser les cheminements piétons,

Favoriser les connexions entre quartiers :

- Elargir et conforter la rue des becs roses, le chemin de l'école,
- Réaliser un carrefour en partie médiane du chemin de l'école, création d'une voie de liaison entre le chemin Robin et le chemin de l'école,
- Aménagement de carrefour entre la départementale n°3 et les chemins de l'école, boissy, Robin, Gonthier afin de sécuriser les déplacements et faciliter la circulation au sein du village.

